



Lettre d'information N°48 - 22 janvier 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Facturation électronique : La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) a rendu publique la liste officielle des 101 premières plateformes agréées pour accompagner la généralisation de la facturation électronique en France.

Pertes de récolte : Un arrêté du 8 janvier 2026 indique les pertes de récolte ou de culture éligibles à l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale (ISN).

Dans le reste de l'actualité

Suivi des mesures annoncées par le gouvernement : Le ministère de l'Agriculture a mis en ligne un tableau de suivi des mesures en faveur des agriculteurs, retraçant les engagements pris par le Gouvernement les 10 et 13 janvier derniers, début de la mobilisation du secteur agricole.

DNC bovine : Le ministère de l'Agriculture a annoncé le 18 janvier 2026, la levée de la zone réglementée instaurée en Bourgogne-Franche-Comté autour des foyers du Jura et du Doubs désormais classée en zone vaccinale.

Salariés privés d'emploi à cause de la DNC : Face à l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) et aux abattages de cheptels qu'elle entraîne, le Groupe AGRICA active son dispositif AGRICA Solidaire afin d'apporter une aide financière d'urgence aux salariés agricoles privés d'emploi dans les exploitations touchées.

Défaillance d'entreprises en 2025 : Alors que le seuil des 70 000 défaillances d'entreprises (sauvegardes, redressements et liquidations judiciaires) est quasiment atteint en 2025, le rythme des procédures ralentit au quatrième trimestre par rapport aux années précédentes. A l'inverse, les difficultés s'intensifient en fin d'année dans le secteur agricole, selon un rapport publié par Altares le 20 janvier 2026.

Le Parlement saisit la CJUE sur le Mercosur : Réunis en session plénière, le 21 janvier 2026, les députés européens ont décidé de demander un avis juridique à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) afin d'évaluer la conformité de l'accord UE-Mercosur avec les traités de l'Union.

Le Parlement européen s'oppose aux Etats-Unis : En réaction aux menaces protectionnistes formulées par Washington, le Parlement européen a décidé de suspendre le processus de ratification de l'accord commercial conclu avec les Etats-Unis. Un signal politique fort, qui illustre la dégradation des relations commerciales transatlantiques.